



Dans le cadre de la concession, une demande de subvention à hauteur de 540 000 € sera directement demandée par la SPL Territoire du Vaucluse dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial de la Région SUD.

Le cout global de l'opération est de 1350 000 € HT inscrit dans le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Maitrise d'œuvre	103 000,00 €	DETR classique	350 000,00 €	28,89%
Travaux place	890 000,00 €	Contrat ruralité DSIL	190 000,00 €	11,11%
Travaux parking	235 000,00 €	RÉGION SUD - CRET	540 000,00 €	40,00%
Géomètre, géotechnique...	30 000,00 €			
OPC, SPS, CT	37 000,00 €			
		Ville d'Apt	270 000,00 €	20,00%
Divers (pub, archéo, référe...)	55 000,00 €			
<b>Total HT</b>	<b>1 350 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 350 000,00 €</b>	
<b>Total TTC</b>	<b>1 620 000,00 €</b>		<b>1 650 000,00 €</b>	

## LE CONSEIL A L'UNANIMITE

**Sollicite** une subvention à hauteur de 390 000 € auprès de l'État dans le cadre de la DETR pour l'opération d'aménagement de la place Gabriel Péri et du parking Rambaud

**Sollicite** une subvention à hauteur de 150 000 € auprès de l'État dans le cadre de la DSIL pour l'opération d'aménagement de la place Gabriel Péri et du parking Rambaud

**Prend acte** que la SPL Territoire 84 dans le cadre de la concession sollicite une subvention à hauteur de 540 000,00€ auprès du contrat d'équilibre territorial de la région sud.

**Approuve** le plan de financement du projet présenté ci-dessus,

**Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au bilan de la concession,

**Autorise** Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**